



Réforme des contrats aidés : Préavis de grève pour la rentrée

Le Gouvernement a décidé de revoir la politique menée depuis des années concernant les contrats aidés, au motif qu'ils sont coûteux et produisent peu d'effets pour les bénéficiaires.

La CDTG-CFDT rappelle qu'au fil du temps, ces salariés ont de plus en plus couvert des besoins permanents et que nombreux sont les associations et services publics qui seraient gravement impactés par la diminution de leur nombre. En Guyane, et pour ne prendre que celui d'Education en exemple, des centaines de moyens soutien aux Directions d'Ecoles, accompagnement des élèves handicapés, surveillance des élèves, entretien des locaux, services de restauration, activités péri-éducatives ou sportives, relèvent de ce type de contrats, **et ne suffisent pas encore à couvrir tous les besoins.**

La CDTG-CFDT réclame avec fermeté le respect des priorités fixées récemment par la Ministre du Travail, à savoir : les Outre-Mer, l'Education Nationale, les urgences sanitaires et sociales. Elle espère même que la Guyane **pourrait sortir avec des dotations supplémentaires des arbitrages à venir.**

Cependant, elle ne sous-estime pas les difficultés de ces salariés pour accéder à leurs droits et souligne que depuis des années elle intervient auprès des employeurs - en particulier publics dont le service Mutualisation du lycée Michotte – pour rappeler les engagements qui ont permis les aides publiques.

La CDTG-CFDT soutient les protestations de l'Association des Maires - en particulier d'Outre-Mer – en déposant un préavis de grève pour le 04 septembre. Parce que trop d'incertitudes pèsent déjà sur la rentrée en Guyane pour envisager qu'elle ait lieu sans les moyens aidés indispensables, et qu'il est à parier que ce qui ne sera pas obtenu à cette date ne la sera pas plus tard.

Cayenne, le 17 aout 2017



Daniel Clet 0694218401